

Échelle de revenus

Cotisation recommandée
Personne individuelle

Revenus mensuels bruts (CHF)

1.	< 3'500.-	CHF 3'540.- = risque de pauvreté (60 % du revenu médian)	→ CHF 20.-
	3'600.-	CHF 3'522.- = Salaire minimum travailleur agricole sans qualification	CHF 35.-
	3'700.-		CHF 40.-
	3'800.-		CHF 45.-
2.	3'900.-	25 % de la population dispose d'un revenu inférieur à CHF 3'979.-	→ CHF 50.-
	4'100.-	CHF 4'243.- = Salaire minimum (hors travailleur agricole sans qualification)	CHF 60.-
	4'300.-		CHF 70.-
	4'500.-		CHF 80.-
3.	4'700.-		→ CHF 90.-
	5'000.-		CHF 105.-
	5'300.-		CHF 120.-
	5'600.-		CHF 135.-
4.	5'900.-	CHF 5'900.- = Revenu médian	→ CHF 150.-

	6'500.-	25 % de la population dispose d'un revenu se situant entre CHF 5'900.- et CHF 8'876.-	CHF 175.-

5.	7'100.-		→ CHF 200.-
	...	CHF 7'609.- = Salaire médian	...
		10 % de la population dispose d'un revenu supérieur à CHF 13'629.-	

Ces chiffres reflètent la situation du canton de Genève (OCSTAT). Les revenus peuvent être de sources variées, et cumulées : salaire brut, revenu d'indépendant, rente, prestations sociales, etc.